

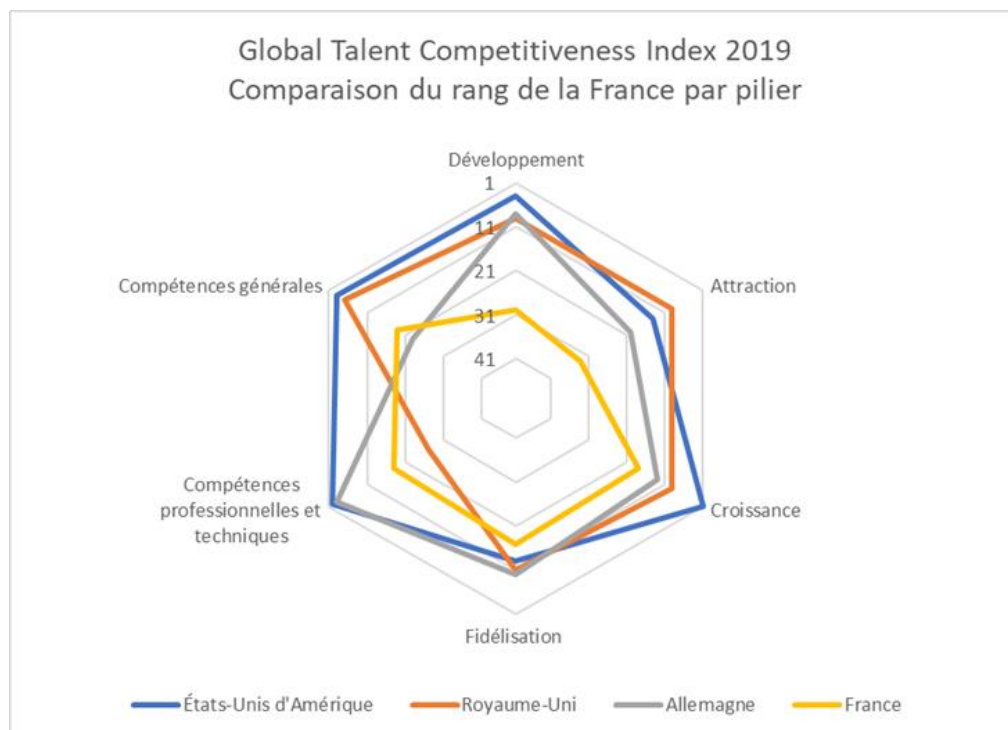
Le *Global Talent Competitiveness Index (GTCI)* est produit chaque année depuis 2013 par l'Insead et Adecco, auxquels s'est joint depuis deux ans le groupe Tata Communications. Il a pour objectif d'attirer l'attention sur les défis du recrutement, du développement et du maintien des talents auxquels sont confrontés les États.

ELEMENTS CLES

- Le trio de tête du classement est formé par la Suisse, Singapour et les États-Unis. Le Royaume-Uni est 9^e (-1 place) et l'Allemagne 14^e (+2).
- La France est classée 21^e, un résultat stable après un gain de trois places en 2018.
- La France dispose d'atouts pour retenir les talents sur son territoire (17^e pour le pilier « fidélisation ») : des politiques de protection de la santé et de l'environnement reconnues (2^e), un système de protection sociale de qualité (6^e), etc.
- La France dispose d'une main-d'œuvre bien formée (5^e pour la proportion de professions intermédiaires dans la population active) et productive (13^e pour la productivité du travail par tête).
- Dans le pilier croissance, la France peut compter sur la qualité de ses universités (9^e) et de ses écoles de management (10^e).
- La France dispose d'un fort pourcentage de la population active et de la population diplômé du tertiaire (20^e et 23^e), et d'un nombre de chercheurs par millions d'habitants élevé (21^e).

- **Le trio de tête** du classement, formé par La Suisse, Singapour et les États-Unis, reste inchangé par rapport à l'an dernier. Les européens sont très bien représentés, avec huit pays dans le top 10. Le Royaume-Uni est 9^e (-1 place) et l'Allemagne 14^e (+2).
- **La France 21^e**, un résultat stable après un gain de trois places en 2018.
- Le classement des villes, qui accompagne celui des pays avec un nombre d'indicateurs restreint, est dominé par Washington, Copenhague et Oslo. Six des villes du top 10 sont européennes. Londres est 14^e, Munich 20^e et Berlin 32^e.
- **Paris est 9^e et Nantes 70^e.**
- **La France possède de solides atouts dans les piliers fidélisation, croissance, compétences professionnelles et techniques, et compétences générales**, pour lesquels elle est classée respectivement 17^e, 18^e, 18^e et 19^e :
 - **La France dispose d'atouts pour retenir les talents sur son territoire**, en premier lieu des politiques de protection de la santé et de l'environnement reconnues (2^e), et un système de protection sociale de qualité (6^e).
 - **La France dispose d'une main-d'œuvre bien formée** (5^e pour la proportion de professions intermédiaires dans la population active), productive (13^e pour la productivité du travail par tête) et disponible (19^e pour la facilité à trouver des employés qualifiés).
 - **Dans le pilier croissance**, la France peut compter sur la qualité de ses universités (9^e) et de ses écoles de management (10^e). Les travailleurs français utilisent les réseaux sociaux professionnels (22^e) et les formations qui leur sont proposées par leur entreprise (23^e) afin d'améliorer leurs opportunités professionnelles. Ils disposent de bonnes compétences en lecture, mathématiques et sciences (scores PISA, 23^e) et leurs droits sociaux sont protégés (24^e).
 - **Les compétences générales de la population française sont d'un bon niveau** : la France dispose d'un fort pourcentage de la population active et de la population diplômé du tertiaire (20^e et 23^e), et d'un nombre de chercheurs par millions d'habitants élevé (21^e). Cela se traduit notamment par un très fort pourcentage d'entreprises qui proposent des produits innovants (3^e), par un pourcentage de produits manufacturés à haute valeur technologique important dans les exportations (9^e) et un bon classement dans le sous-indice résultats de l'innovation du Global Innovation Index qui examine le niveau d'innovation d'une société (16^e).

- L'ouverture internationale de la France ressort (18^e pour la part des entreprises détenues par des étrangers, 19^e pour la proportion d'étudiants internationaux), ainsi que l'attractivité de son marché intérieur (10^e pour l'intensité de la concurrence, 12^e pour les dépenses de R&D, 10^e pour les infrastructures TIC et 19^e pour le développement de clusters).
- C'est dans le pilier développement que la France obtient ses scores les plus faibles, particulièrement dans le sous-pilier paysage des entreprises et du marché du travail où elle est classée 81^e : elle est classée au-delà du 50^e rang pour la facilité d'embauche et de licenciement, la coopération employés-employeurs, ainsi que pour la relation entre salaire et productivité.



METHODOLOGIE

Le Global Talent Competitiveness Index prend en compte 68 variables regroupées en 14 sous-piliers, six piliers et deux sous-indices :

- pilier développement (Enable) : environnement réglementaire, environnement commercial, environnement des affaires et du travail ;
- pilier attraction (Attract) : ouverture externe, ouverture interne ;
- pilier croissance (Grow) : formation officielle, formation continue, accès aux opportunités de croissance ;
- pilier fidélisation (Retain) : gestion durable, style de vie ;
- pilier compétences professionnelles et techniques (Vocational and technical skills) : compétences intermédiaires, employabilité ;
- pilier compétences générales (Global knowledge skills) : compétences élevées, résultats des compétences.

Sur les 68 variables, 38 sont des statistiques publiées par des organisations internationales (Banque mondiale, Unesco, OIT...) et 30 des réponses à des sondages, dont 25 sont issues de l'Executive Opinion Survey du Forum économique mondial. Chaque année, le GTCI fait l'objet d'un audit statistique par le Joint Research Centre de la Commission Européenne.

Pour en savoir plus : <https://gtcistudy.com/>

Business France participe au développement et à la réussite internationale des entreprises, qu'elles soient françaises ou étrangères, en les accompagnant du début à l'aboutissement de leurs projets. www.businessfrance.fr/